

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

5M DECO

AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 52 rue Eugénie Le Guillermic - 94290 VILLENEUVE-LE-ROI

N° RCS : 507 545 713 CRETEIL

PROCES-VERBAL

DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, A DIX HUIT HEURES

Le 10 JUIN 2026 à 18H00

Les associés de la société 5M DECO, société à responsabilité limitée au capital de huit milles euros divisé en cent parts de quatre vint euros chacune, se sont réunis au siège social, sur la convocation verbale faite par le gérant Monsieur SALLAM Mohamed.

Sont présents :

Monsieur SALLAM Mohamed Gérant, associé, propriétaire de 50 actions,

Monsieur SALLAM Tamer, associé, propriétaire de 50 actions,

qui détiennent 100 parts, soit la totalité du capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur SALLAM Mohamed, Gérant de la société. Elle constate que tous les associés sont présents, et déclare l'Assemblée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les associés déclarent avoir eu connaissance dans les délais légaux, de la date et de l'ordre du jour de la présente assemblée, et communication de tous les documents nécessaires à leur information. Ils déclarent en outre avoir dispensé la Gérant de la convocation par lettre recommandée prévue par la loi et les statuts de la société.

La Gérant indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux 2025 ;

- Affectation du résultat 2025.

Après divers échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions figurant à l'ordre du jour sont mises aux voix :

RESOLUTIONS

Première résolution :

La Gérant donne connaissance aux associés qui les approuvent à l'unanimité, des comptes établis pour l'exercice 2025, représentant au 31 décembre 2025 un total de bilan de 8 788 euros et un bénéfice comptable de 235 euros.

Deuxième résolution :

Le bénéfice de 235 euros sera affecté en déduction du report à niveau débiteur de 59 752€.

Troisième résolution :

L'assemblée générale ordinaire des associés donne quitus entier à la Gérant de sa gestion.

Les ordres du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérant.

Monsieur SALLAM Mohamed

Gérant

conforme par Monsieur Mohamed SALLAM



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	52 RUE EUGENIE LE GUILLERMIC		
Code postal	94290	Ville	VILLENEUVE-LE-ROI
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

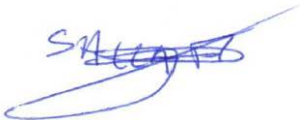
Construction de maisons individuelles

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	0	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	---	----------------------------	--

Bilan certifié conforme par Monsieur Mohamed SALLAM





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	8 788		8 788
TOTAL II	8 788		8 788
TOTAL GENERAL (I + II)	8 788		8 788

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		8 000
Réserve légale		800
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		-59 752
Report à nouveau		235
TOTAL I		-50 717
3 - Dettes (4)		
Emprunts et dettes assimilées		3 215
Fournisseurs et comptes rattachés		31 113
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		20 585
Comptes courants d'associés		4 592
TOTAL III		59 505
TOTAL GENERAL (I + II + III)		8 788

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		1 142
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	26 852
Autres produits			15 739
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			43 733
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			9 858
Autres charges externes			30 030
Impôts, taxes et versements assimilés			3 610
Total des charges d'exploitation (II)			43 498
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			235
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			235

B - RÉSULTAT FISCAL

		Bénéfice	Déficit
		235	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
		235	
Déficits antérieurs reportables	101 907	dont imputés sur le résultat	235
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
		0	